



## BROONS SERA LA PREMIÈRE COMMUNE LABELLISÉE TERRITOIRE BIO ENGAGÉ POUR SES 20% DE PRODUITS BIO SERVIS AU RESTAURANT SCOLAIRE !

AVEC LA PRÉSENCE OFFICIELLE DU **DIRECTEUR DE LA DRAAF BRETAGNE, MICHEL STOUMBOFF**  
ET DE **PHILIPPE HERCOUËT, ÉLU AU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE.**

Vendredi 28 mai 2021, Initiative Bio Bretagne remettra le label «Territoire BIO Engagé» à la commune de Broons, représentée par son Maire, Denis LAGUITTON. Cet événement marquera la première labellisation d'une commune sur le critère de la restauration collective, en Bretagne. A cette occasion, le Directeur de la DRAAF Bretagne, Michel STOUMBOFF et Philippe HERCOUËT, élu au Conseil Régional de Bretagne, seront présents pour co-signer le diplôme Territoire BIO Engagé.

La ville de Broons est lauréate car elle compte **20% de produits biologiques (en valeur d'achat) dans l'ensemble de ses services de restauration collective**. Ce pourcentage correspond au critère de labellisation TBE et aux exigences fixées par la loi EGAlim à partir de 2022. Engagée depuis de nombreuses années pour la réduction des déchets et la qualité des repas en restauration collective, la commune de Broons était déjà signataire de la Charte «Il fait Bio dans mon assiette» depuis 2019 et comptait alors 16% de produits Bio. L'objectif des 20% est atteint, mais la commune travaille déjà à faire augmenter ce pourcentage en 2021. **Broons deviendra le 2ème Territoire BIO Engagé de Bretagne.**

**16H30 : REMISE OFFICIELLE DU LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ  
(SALLE D'HONNEUR - MAIRIE DE BROONS - PLACE DU GUESCLIN - 22250 BROONS )**



Le label Territoire BIO Engagé est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France ! Ce label valorise les collectivités et établissements ayant engagé une démarche en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire. Il permet aux collectivités de faire connaître localement leur action en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une alimentation plus saine.

Territoire BIO Engagé a été créé en 2012 par INTERBIO Nouvelle Aquitaine et est depuis 2020 étendu dans six régions de France. En Bretagne, c'est Initiative Bio Bretagne, l'association à caractère interprofessionnel de la filière Agriculture Biologique, qui se charge de son développement. Pour obtenir le label en Bretagne, une collectivité doit atteindre 11% de sa surface agricole utile certifiée en bio (% différent selon les régions) et/ou plus de 20 % d'approvisionnements bio dans son service de restauration (en valeur d'achat).

A ce jour, le label compte plus de 250 communes et établissements labellisés en France. En Bretagne, Lauzach est la première commune labellisée pour ses 28% de SAU Bio. Une plateforme d'information et de gestion est disponible sur le site [www.territoirebioengage.fr](http://www.territoirebioengage.fr). Elle informe sur le label, ses lauréats et permet également la gestion des demandes et le suivi des labellisations.

### CONTACT :

Rosalie MARC, Chargée de mission Restauration Collective  
06 98 12 45 75 - [rosalie.marc@bio-bretagne-ibb.fr](mailto:rosalie.marc@bio-bretagne-ibb.fr)

Une démarche soutenue par :



[www.bio-bretagne-ibb.fr](http://www.bio-bretagne-ibb.fr)

Association Interprofessionnelle de l'Agriculture Biologique en Bretagne  
2, Square René Cassin – Immeuble Les Galaxies – 35700 RENNES  
Tél. : 02 99 54 03 23 – [contact@bio-bretagne-ibb.fr](mailto:contact@bio-bretagne-ibb.fr)